



PROCES VERBAL 2024-2025-1
COMMISSION PREVENTION MEDIATION SECURITE

Réunion : 03 / 02 / 2025

Horaires : 18h30 à 20h00 Visio

Président : M. BERGEN Bernard

Présent(e)s : Mme DAURES Frédérique – Mrs. BENTARHLIA
Larbi – CACERES Frédéric- GENDOUZE Saïd- HUART Philippe – LAFOND
Didier – MESSEGUER Didier – MIDDIONE David – MAYLIES André –
PERES Mario- VELEZ Bernard

Absents excusés : Mme REVER Christine

Difficultés de connexion : Ms. FRILLAY Pierre, EL MADKOURI Terik

Absents :

Assiste à la réunion : M. DURANTE-MALVY Fabien Secrétaire Général LFO

En préambule, le secrétaire général M. DURANTE-MALVY remercie les participants pour leur présence et en profite pour évoquer et rappeler les missions primaires de la commission et l'importance du travail en équipe.

Il renouvelle également toute la confiance qui est accordée par la Ligue de Football d'Occitanie aux membres bénévoles.

Présentation des rôles de la commission

RÔLE DE LA COMMISSION

- Apaiser, déminer, toutes situations complexes, conflictuelles, ainsi que toutes les interprétations néfastes, sur des actions nées ou à naître.
- La commission ne se substitue pas aux commissions de discipline ou d'appel. Les propositions ou préconisations n'ont pas de force contraignante, ni l'objet d'inscription sur un quelconque registre.
- La commission peut être saisie par tout licencié dès lors qu'il estimera avoir un intérêt à agir.
- Décliner la politique de sécurité fédérale au niveau régional, voire départemental
- Promouvoir la sécurité sur toutes les rencontres
- Rencontrer la direction de ces clubs (Président, secrétaire et éducateurs éventuellement) pour envisager en commun comment réduire le niveau d'insécurité qui règne sur l'ensemble de leurs rencontres, éventuellement les accompagner dans leur action

Présentation des membres

- | | | |
|--------------------|------------------|-----------------------|
| - Larbi BENTARHLIA | - Bernard VELEZ | - André NAYLIES |
| - Frédéric CACERES | - Philippe HUART | - Pierre FRILLAY |
| - Didier MESSEGUER | - Didier LAFOND | - Terik EL MADKOURI |
| - Saïd GUENDOUZE | - David MIDDIONE | - Frédérique DAURES * |
| - Christine REVERS | - Mario PERES | |

Présentation du fonctionnement de la commission.

- **Vice-Présidence** : Choix en cours
- **Secrétariat général** : Choix en cours
- **Secrétaire Adjoint** : Choix en cours

Proposition de fonctionnement :

PREAMBULE

Chacun apporte des compétences et une expérience précieuse, et que l'objectif est de travailler ensemble sans notion de supériorité.

Il est important de savoir que tous les membres ont un rôle égal dans la prise de décision et que la commission fonctionne de manière collégiale.

Si arbitrage devait avoir lieu il serait réalisé par le Président de la commission.

En fonction de certains sujets ou actions, chaque pôle pourra désigner un « coordinateur » ou un « référent »

Chaque pôle pourra échanger et se réunir à sa convenance en privilégiant le mode téléphonique ou visioconférence, il serait intéressant cependant de rendre compte au Président de la commission du traitement des dossiers et de leur avancée. (fiches action, mails, etc..)

- **Création de 3 pôles**
 - Gérés directement par des membres en fonction d'affinités, de compétences et de souhait personnels.
 - Travaux de réflexion sur des actions à mener par pôles
- **Collaboration étroite avec les correspondants Départementaux**
 - Etat des lieux en cours afin de s'appuyer sur des ressources existantes (personnes et documents), et éventuellement trouver des ressources dans des Districts qui n'en n'ont pas
 - Accompagnement et/ou formation en fonction des besoins
 - Echange et partage d'expérience
- **Prise de contact avec les Autorités de la sécurité Publique**
 - A des fins de constituer ou affiner le réseau de contacts sur le territoire de la Ligue
- **Benchmark auprès d'autres commissions**
 - Pour éviter des doublons et l'immixtion avec d'autres commissions

Partant du constat que chacun a des compétences dans ces domaines spécifiques, il paraît plus judicieux de répartir les membres de la commission en fonction celles-ci, ce qui peut permettre d'améliorer l'efficacité et la pertinence des décisions prises.

Cette approche peut également renforcer l'impact de l'équipe et assurer une gestion plus efficace des dossiers.

Proposition d'approche pour les pôles.

- **Pôle Prévention** : Anticiper les situations à risque, sensibiliser, mettre en place des actions éducatives et promouvoir un climat serein.
- **Pôle Médiation** : Gérer les conflits, faciliter le dialogue entre les différentes parties et proposer des solutions adaptées.
- **Pôle Sécurité** : Assurer le bon déroulement des événements, veiller au respect des règles et intervenir en cas de situation critique.

Positionnement des membres :

- **Pôle Prévention** : Larbi BENTARHLIA, Frédéric CACERES, Didier MESSEGUER, Christine REVERS
- **Pôle Médiation** : Saïd GUENDOUZE, Bernard VELEZ, Terik EL MADKOURI Pierre FRILLAY
- **Pôle Sécurité** : Bernard BERGEN, Philippe HUART, Didier LAFOND, David MIDDIONE, Mario PERES, André NAYLIES

*Mme Frédérique DAURES après réflexion, a décidé de ne pas faire partie de la commission.

Traitement des dossiers

A ce jour, uniquement quelques dossiers relatifs à des sécurisation de rencontres et une visite de club ont été réalisés.

Le travail des pôles se fera progressivement en parallèle avec un état des lieux, cela afin d'optimiser le travail des ressources bénévoles.

Le Président de la CRPMS

